

CONDITIONS GENERALES

MANIFESTATIONS EN AUTOMOBILES ANCIENNES EN TUNISIE

CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT DE PARTICIPATION

Tous les candidats à UN RALLYE DECOUVERTE en Tunisie, s'engagent à accepter ces conditions générales et règlement, afin d'offrir toutes les chances de succès à la manifestation.

1 - Organisation

L'administration du Rallye est gérée et organisée par La Société Jasmin Services s.a.r.l. via son gérant ou son représentant, en partenariat avec le National Automobile Club de Tunisie

2 - Le nombre de candidats est susceptible d'engendrer une sélection. Le nombre final d'équipages retenus sera de 30 au maximum à moins que les organisateurs y dérogent. Les résultats de cette sélection et les critères de celle-ci sont totalement laissés à la discrétion des organisateurs, qui sont seuls habilités à en prendre la décision afin d'assurer un succès optimal pour la manifestation.

3 - Les candidatures resteront

conditionnées par le très bon état de fonctionnement de leurs véhicules. Si vous avez des doutes, faire vérifier votre auto avant la date d'embarquement auprès d'un spécialiste. A Marseille, et avant l'embarquement, il sera effectué un contrôle de bon fonctionnement des éléments essentiels des autos par la direction du rallye

Les autos devront avoir une carte grise, le contrôle technique et une attestation d'assurance internationale en cours de validité.

4 - Consignes. Les participants s'engagent à respecter les consignes de route qui seront données au départ de chaque étape durant les sorties touristiques et de découvertes. La sécurité des participants et de leurs autos sera toujours la priorité absolue de ce voyage. Les participants seront "encouragés" à avoir une attitude responsable.

5 - Responsabilité. Les participants déchargent les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leurs véhicules, pour tout dommage corporel ou matériel, causés aux tiers, à eux-mêmes ou leurs véhicules dans quelques conditions que ce soit.

6 - Les participants s'engagent à respecter les sponsors officiels éventuels du Rallye et leur promotion. Chaque équipage aura la possibilité d'avoir son propre sponsor (nom ne portant pas atteinte tant à l'éthique du Rallye qu'à l'organisation) pour lequel il sera mis à votre disposition l'espace arrière.

7 - Les véhicules sélectionnés pour participer à un rallye seront embarqués sur un ferry à Marseille ou à Gênes, selon le programme de la manifestation. Chaque participant sera responsable de la livraison de son véhicule au port d'embarquement, à l'heure fixée afin de ne pas rater l'appareillage.

8 - Confirmation candidature. L'annonce de votre candidature définitive vous sera faite par courrier, et/ou par fax/ e mail. Alors, un numéro d'équipage personnalisé vous sera attribué selon l'âge de votre véhicule.

9 – Acompte. Pour l'inscription de votre candidature, un chèque d'acompte dont le montant est fixé pour chaque manifestation, devra être joint à votre dossier. Une fois la manifestation confirmée et votre candidature retenue, ce chèque sera encaissé.

10 – Prix. Le forfait de votre participation, valable pour 2 adultes, inclus le transport maritime du véhicule par ferry, les frais de douanes, l'hébergement (1 chambre par couple), la nourriture hors vin et alcools (en sus), les animations, les plaques du Rallye, les stickers officiels et le road book.

Les frais d'essence resteront à votre charge.

11 – Frais d'annulation.

Vos frais d'annulation seront remboursés selon les termes des conditions générales de l'assureur « TMS CONTACT »

Il sera retenu sur le forfait :

10% du montant quelle que soit la raison
30% du montant pour toute annulation 45 jours avant le départ.
50% du montant pour toute annulation 35 jours avant le départ.
100% du montant pour toute annulation 20 jours avant le départ

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler 20 jours avant le départ, la manifestation qui ne réunirait pas un nombre jugé suffisant de participants ou pour cause d'événements imprévisibles. A ces conditions, le remboursement sera total.

12 – Equipage. Aucun équipage participant à l'expédition ne pourra avoir plus de 4 personnes à bord, (sauf dérogation spéciale).

13 –
Formalités. Les éventuelles
formalités administratives (Passeport, CIN, et autres) sont à votre charge.

14 - Le respect du pays que vous allez découvrir,
le respect des gens que vous allez rencontrer et qui vous aideront à votre
passage, seront une priorité dans l'organisation de ce voyage. Aucun écart de
comportement inacceptable (Surtout en ce qui concerne l'alcool au volant) ne
sera admis lors des sorties en autos. L'organisateur se réserve le droit
d'exclure toute personne du rallye, si le comportement de celle-ci est jugé
incompatible avec le groupe ou pour le bon déroulement de la manifestation.

Pour l'ensemble
des participants, les forfaits incluent l'encadrement logistique et technique
des organisateurs, les traversées
Aller / Retour pour le véhicule de Marseille ou Gênes à Tunis et de Tunis à
Marseille ou Gênes selon les cas, une cabine privée avec repas à bord du
bateau, l'hébergement en pension complète en hôtel 3, 4 et 5 étoiles durant tout le séjour en
Tunisie, les plaques du Rallye, les stickers officiels, le gardiennage des
voitures la nuit quand nécessaire, l'assistance mécanique, les formalités de
douane, les autorisations spéciales durant le séjour et les assurances voyage
annulation / rapatriement hors auto. (Le
retour de l'auto sur le bateau en cas de panne ou accident est compris dans vos
frais de participation. Il y aura en supplément juste son transport sur un
camion plateau jusqu'au garage du bateau éventuellement).

Le ou les
participants, déclarent avoir lu et approuvé le règlement et les conditions
générales du rallye et déchargent les organisateurs de toute responsabilité
découlant de l'usage de leur véhicule pour tous dommages corporels ou matériels,
causés aux tiers, à eux-mêmes ou aux équipages du groupe dans quelques conditions
que ce soit. De même qu'ils acceptent, toutes modifications portées dans le
programme et décidées par l'organisateur qui seraient dans un but d'améliorer
le déroulement de la manifestation ou toute solution de rechange toujours à
prestations égales ou similaires